

## Faut-il promouvoir la diversité à l'embauche?

**Motion** Un texte pour lutter contre les discriminations au recrutement a divisé le Municipal de la Ville.

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a refusé, lundi soir, un texte visant à renforcer la promotion de la diversité – notamment des personnes issues de l'immigration – au sein de l'administration municipale et à lutter contre les discriminations à l'embauche.

Déposée en 2021, la motion demandait notamment un bilan des actions existantes, la mise en place d'une politique proactive et la création d'un poste de responsable «diversité et inclusion» à la Direction des ressources humaines de la Ville.

À droite, plusieurs élus ont dénoncé une approche jugée contre-productive. «L'ambition est louable, mais le texte produit de la ségrégation, du clivage et du racisme», a estimé la conseillère municipale PLR Michèle Roulet.

## À droite, plusieurs élus ont dénoncé une approche jugée contre-productive.

L'élue s'est notamment opposée à la mention proposée dans la première version de la motion, qui prévoyait que, lors de la mise au concours d'un poste, la Ville indique encourager les candidatures de personnes «racisées», lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexuées, non binaires, femmes, seniors et personnes en situation de handicap ou présentant des limitations. Des tensions étaient apparues en commission et une plainte contre Michèle Roulet avait même été rapportée au Bureau du Conseil municipal.

Alexandre Chevalier a réagi: «Lorsqu'il s'agit d'une femme de droite, elle est considérée comme une demi-femme, et si comme moi, on est un gay de droite, alors on est considéré comme traître à la cause.» Le conseiller municipal UDC a également insisté sur la nécessité de se concentrer sur les compétences plutôt que sur les identités. «L'importance n'est pas qui je suis, mais ce que je sais faire.»

Certains ont aussi jugé la motion redondante, estimant que l'administration applique déjà ces principes. «On enfonce une porte ouverte», résume Luc Zimmermann du groupe Le Centre et les Vert'libéraux.

À gauche, les élus ont défendu un texte jugé nécessaire face aux discriminations persistantes. Selon l'écologiste Laurence Corpataux, «il ne s'agit pas d'engager des personnes non qualifiées, mais de corriger des biais qui empêchent des candidats compétents d'être retenus». L'élue a rappelé que la motion visait avant tout à établir un bilan et à renforcer des démarches existantes puisque des discriminations persistent.

Le maire Alfonso Gomez a souligné que, malgré les efforts déjà engagés, «le travail n'est pas terminé» et nécessite des outils supplémentaires. Au terme des discussions, la majorité de droite du Conseil municipal a toutefois rejeté la proposition, par 40 voix contre 37.

**Lorraine Fasler**